

**Fonds d'aide à la création cinéma audiovisuel et nouveaux medias
(FACCAM)
de la Région-Auvergne-Rhône-Alpes**

AIDE A LA PRODUCTION DE COURT-METRAGE

Dépôt de demandes

COMMENT CONSTITUER UN DOSSIER DE DEMANDE ?

Avant tout dépôt de dossier, il vous est nécessaire de **prendre connaissance du cadre d'intervention du FACCAM**, à télécharger.

Vous pouvez aussi prendre contact avec le secrétariat du Fonds d'aide, qui se tient à votre disposition pour vous renseigner pour la constitution du dossier et les dates du calendrier de dépôts.

Le dossier de demande doit impérativement être déposé avant la date de début de tournage. Les dépenses relatives à l'objet subventionné prises en compte pour le calcul de l'aide régionale qui vous serait éventuellement accordée devront être postérieures à la date du dépôt de votre dossier complet auprès des services de la Région.

DOSSIER DE DEMANDE : LES PIECES A FOURNIR

Un dossier de demande de subvention complet doit être adressé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et doit comprendre obligatoirement :

- 1. un exemplaire en format papier à adresser par courrier** à la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Direction de la culture et du Patrimoine)
- 2. un exemplaire en version numérique sur CD-ROM, clé USB ou transféré via we transfer** à court.metrage@auvergnerhonealpes.fr
- 3. une fiche d'identification du projet à télécharger**, compléter et retourner par courriel uniquement court.metrage@auvergnerhonealpes.fr en indiquant le titre du projet et le nom de la société de production dans l'objet du courriel .

Exemplaire papier

A - un dossier artistique et financier:

- une lettre de demande signée et datée précisant le montant de l'aide souhaitée,
- une note d'intention du producteur motivant la demande d'aide (pour les demandeurs extérieurs à la région, cette note expliquera notamment le choix de la région Auvergne- Rhône-Alpes)
- une note d'intention du réalisateur et, le cas échéant de l'auteur-scénariste
- le synopsis
- le scénario de l'œuvre
- pour l'animation, les éléments graphiques du projet (story-board, décors, personnages)
- la filmographie de la société de production
- la filmographie du réalisateur et, le cas échéant, de l'auteur-scénariste
- pour l'animation, la filmographie du réalisateur, de l'auteur littéraire et de l'auteur graphique
- le plan de tournage prévisionnel indiquant la part du tournage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec :
 - pour la fiction : la localisation des décors en Auvergne-Rhône-Alpes et la répartition des jours de tournage entre les localisations
 - pour l'animation, le plan de fabrication en Auvergne-Rhône-Alpes (tâches effectuées localement, nombre de semaines de travail, nombre d'artistes et de techniciens concernés, etc)
 - pour le documentaire, la localisation du tournage et la répartition des jours de tournage entre les localisations
- la fiche d'identification « aide à la production court-métrage » **à télécharger**
- un devis prévisionnel et plan de financement selon le formulaire type (**à télécharger**), faisant apparaître le détail des dépenses en région Auvergne-Rhône-Alpes
- le cas échéant, le(s) précédent(s) film(s) du réalisateur utile(s) à l'appréciation du dossier, sous la forme d'un lien vidéo actif, intégré au dossier

B. un dossier administratif

- une copie des contrats de cession de droits d'auteur(s) (scénariste(s), adaptateur(s), réalisateur(s))
- le contrat d'achat de droits de l'œuvre originale en cas d'adaptation
- le cas échéant, une copie du contrat avec le diffuseur ou une lettre d'engagement chiffrée précisant l'apport en numéraire
- le cas échéant, une copie des documents attestant d'un soutien du CNC
- le cas échéant, une copie du contrat de co-production
- toute pièce justificative de financements publics ou privés
- un extrait KBis de moins de 3 mois
- un RIB original

Exemplaire numérique sur CD ROM ou via We Transfer (< 700 Mo)

- **A. Dossier artistique et financier nommé comme suit** : A_titre du projet_dossier artistique
en format PDF conforme au dossier imprimé : MERCI DE RASSEMBLER TOUS LES ELEMENTS DANS UN SEUL DOCUMENT PDF.
- **B. Dossier administratif nommé comme suit** : B_titre du projet_dossier admin
en format PDF conforme au dossier imprimé : MERCI DE RASSEMBLER TOUS LES ELEMENTS DANS UN SEUL DOCUMENT PDF.
- **C. une fiche d'identification « aide à la production court-métrage » à télécharger** (Excel - 71 Ko) nommée comme suit : C_titre du projet_fiche
en format Excel – **Attention : pas de PDF**

Attention : toute demande incomplète (ne comportant pas à la fois le dossier papier, l'exemplaire numérique du dossier et la fiche d'indentification du projet) ou reçue hors délais sera jugée irrecevable.

CONTACT et ENVOI DES DOSSIERS

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction de la culture et du patrimoine
Service Industries culturelles
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2

Mail. court.metrage@auvergnerhonealpes.fr

Tel. 04 73 31 86 02 / 04 26 73 52 70

Vos contacts :

- Marie-Cécile Brunet, Chargée de mission cinéma
- Habiba Daouadji, Assistante

ACCUEIL DES TOURNAGES EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Commission du film Auvergne

La Jetée
6 Place Michel-de-l'Hospital
63058 Clermont-Ferrand cedex 1
France
<http://www.clermont-filmfest.com>

Vos contacts

Stéphane Souillat
Tél : 04 73 14 73 14
cfa@clermont-filmfest.com

Vincent Kaluza
Tél : 04 73 14 73 15
v.kaluza@clermont-filmfest.com

Commission du film Rhône-Alpes

Pôle PIXEL - Bât. Production
24 Rue Emile Decorps,
69100 Villeurbanne
www.comfilm-rhone-alpes.fr

Votre contact :

Aurélie Malfroy-Camine
Responsable accueil des productions
Tél. +33 (0)4 72 98 07 98
a.malfroy@comfilm-rhone-alpes.fr